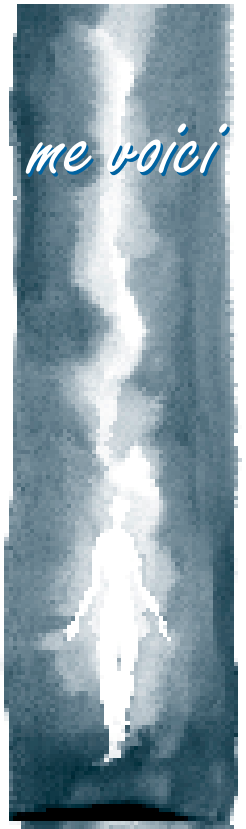


L'Esprit du Seigneur
repose sur moi

Tu m'as appelé, me voici



10 Questions pour tester tes connaissances sur l'Eglise

Pour chaque question, cocher la ou les bonnes réponses. Attention, il peut y avoir une ou plusieurs bonnes réponses !

1 Comment s'appelle l'école de formation des prêtres ?

- un noviciat
- un séminaire
- une aumônerie

2 Comment entre-t-on au séminaire ?

- sur diplôme
- par piston
- par entretiens sur motivations

3 Les futurs prêtres sont "ordonnés" prêtres par :

- le supérieur du séminaire
- un évêque
- un autre prêtre

4 Dans l'Eglise catholique, un laïc c'est :

- un membre du peuple de Dieu
- un anticlérical
- le concierge d'une église

5 On devient religieux(se) en prononçant trois vœux. Lesquels ?

- écoute, espérance, don de soi
- fraternité, liberté, égalité
- pauvreté, chasteté, obéissance

6 Combien de temps reste-t-on religieux ?

- 3 ans,
- 6 ans,
- 9 ans ?
- pour toute la vie ?
- comme on veut ?

7 Les religieux(ses) peuvent habiter

- en HLM,
- dans un monastère
- dans une école

8 Qu'est-ce qu'un animateur, une animatrice en pastorale ?

- un éleveur de moutons
- un pasteur protestant
- une personne qui travaille au service des autres au nom de l'Eglise

9 Qui peut dire la messe ?

- une religieuse
- un animateur en pastorale
- un prêtre

10 Qui paie les personnes qui exercent un métier d'Eglise ?

- l'Etat
- ils ne sont pas rémunérés
- l'ensemble des chrétiens qui participent au "denier de l'Eglise"

**Journée
Mondiale des
Vocations
3 mai 1998**

FICHE 7-1

Voici un petit jeu très simple pour adolescents, pour faire le point sur ce que l'on connaît de notre Eglise.

Chaque case correctement cochée vaut trois points.

Chaque case cochée par erreur enlève un point.

Les réponses sont au verso.

Ce jeu a été réalisé par les Services des Vocations de Lille, Arras et Cambrai pour le Salon de l'Etudiant 1997.

Réponse 1 : un séminaire

Les futurs prêtres sont formés au séminaire. Leur formation dure un minimum de six ans.

Au programme : Bible, philosophie, sciences humaines, théologie, histoire de l'Eglise, liturgie, morale et approfondissement de la vie spirituelle.

Le noviciat est le lieu de formation des futurs religieux. Il permet de s'initier au genre de vie qui leur est propre. Il dure un ou deux ans.

Une aumônerie est un service de l'Eglise, dans un secteur de la société. Ainsi, il y a des aumôneries de lycées et de collèges, des aumôneries d'étudiants, des aumôneries d'hôpital, des aumôneries de prison.

Réponse 2 : par entretiens sur motivations

Pour entrer au séminaire, il faut : découvrir, peu à peu, que c'est un appel de Dieu, consentir à cet appel, y réfléchir avec d'autres chrétiens pour vérifier et approfondir ce choix, faire confirmer ce choix et l'appel de Dieu par le responsable du séminaire.

Aucun diplôme n'est nécessaire pour cela. Mais il est souhaitable d'avoir au préalable un minimum de formation ou une expérience humaine et professionnelle.

Réponse 3 : un évêque

C'est l'évêque qui ordonne les prêtres au cours d'une célébration (l'ordination). Il leur donne mission de servir leur frères en célébrant les sacrements (eucharistie, pardon, baptême, mariage...), en annonçant la Parole de Dieu et en aidant les chrétiens à faire grandir leur foi.

Le pape étant évêque de Rome, il peut, bien sûr, ordonner des prêtres.

Réponse 4 : un membre du peuple de Dieu

Un laïc est un chrétien, un membre de l'Eglise, le peuple de Dieu. On devient chrétien par le baptême. Le mot « laïque » a un autre sens dans la société française : il désigne ce qui est indépendant de toute confession religieuse (Etat laïque, école laïque).

Réponse 5 : pauvreté, chasteté, obéissance

Les religieux(ses) s'engagent par des vœux à vivre d'une certaine manière. On dit alors qu'ils font profession, comme si la pratique de l'Evangile devenait leur « profession ». Ces trois vœux sont :

- le vœu de pauvreté dans la mise en commun des biens et le partage,
- le vœu de chasteté dans le célibat : une façon de vivre les relations humaines où l'autre est respecté à part entière.
- le vœu d'obéissance où l'on accepte de ne pas décider tout seul de ses choix

Réponses 6 : 3 ans, 6 ans, 9 ans, toute la vie.

Quand on s'engage dans la vie religieuse, c'est qu'on a le désir que cela dure toute la vie. Mais on commence par faire « profession temporaire », c'est-à-dire que l'on fait des vœux pour une durée déterminée qui varie selon les familles religieuses. Ces vœux sont renouvelés une ou plusieurs fois. Au bout d'un

certain temps (de trois à dix ans) on fait « profession perpétuelle » (qu'on appelle aussi « profession solennelle »), c'est-à-dire que l'on s'engage pour toute la vie, comme dans le mariage chez les chrétiens.

Réponses 7 : en HLM, dans un monastère, dans une école...ou ailleurs !

Il faut distinguer différents types de vie religieuse :

- la vie religieuse "contemplative". Les moines et les moniales vivent dans des monastères (ou couvents) pour se consacrer au travail et à la prière pour le monde.

- la vie religieuse « apostolique » : religieux et religieuses vivent aussi en communauté mais en cité HLM, dans une école s'ils sont enseignants... bref, dans tout lieu où ils peuvent montrer, par leur façon fraternelle de vivre, que l'Evangile est une Bonne Nouvelle qui rend heureux.

Réponse 8 : une personne qui travaille au service des autres au nom de l'Eglise.

Un animateur, une animatrice en pastorale est un baptisé qui est envoyé par son évêque au service des autres, au nom de l'Eglise. C'est une mission qui peut être exercée par un(e) laïc(que) ou un(e) religieux(se) et peut prendre des formes très diverses : dans des paroisses, auprès des jeunes ou des malades, pour la catéchèse auprès des enfants et de leur famille, etc... Pour exercer cette mission, il faut, en outre, avoir reçu une formation qui dure deux ans.

Réponse 9 : un prêtre

Les prêtres ont pouvoir de donner les sacrements au nom du Christ :

- L'Eucharistie (que l'on appelle aussi la messe)
 - le baptême par lequel nous devenons membres du peuple de Dieu
 - la réconciliation où l'on reçoit le pardon de Dieu
 - le mariage où deux personnes s'engagent dans une vie de couple et se promettent fidélité pour leur vie entière
 - le sacrement des malades où ceux-ci reçoivent force et paix.
- Les diacres peuvent célébrer le baptême et le sacrement de mariage.

Deux sacrements sont donnés par l'évêque seulement :

- la confirmation, sacrement du don de l'Esprit Saint
 - l'ordre, par lequel un homme devient prêtre ou diacre
- L'évêque étant un prêtre, il peut également donner tous les autres sacrements.

Réponse 10 : l'ensemble des chrétiens qui participent au "denier de l'Eglise"

Prêtres et animateurs(trices) en pastorale exercent un métier d'Eglise et reçoivent une rémunération proche du SMIC qui leur permet de vivre. Il y a aussi des animateurs en pastorale bénévoles.

Cet argent provient du "denier de l'Eglise", contribution volontaire de l'ensemble des chrétiens pour financer les salaires de ceux qui se mettent à leur service.

N.B. En Alsace et en Lorraine, l'Etat se charge de cette rémunération, au titre du Concordat, régime particulier propre à cette région en raison de l'Histoire. ■

Ton total

..... points

Entre 40 et 52 points :

Bravo !
Tu es incollable.
N'as-tu jamais pensé à être appelé par le Seigneur à servir l'Evangile ?

Entre 15 et 40 points :

Tu n'es pas sans connaissances sur les différentes vocations qui existent.
Il te reste peut-être à choisir la route qui sera la tienne.
Ne reste pas seul pour y réfléchir !

Moins de 15 points :

Courage ! On n'a peut-être pas posé les questions qui t'intéressent ! Dans ce cas, n'hésites pas à en discuter avec un prêtre, une religieuse ou... ton évêque !